

Ventes aux enchères à Paris - Guide de l'acheteur

En vigueur à partir du 16 novembre 2023

Les pages suivantes sont destinées à vous fournir des informations sur la manière d'acheter aux enchères chez Phillips à Paris. Notre personnel sera heureux de vous aider. Les conditions de vente aux enchères à Paris et la garantie d'authenticité des lots publiés sur notre site web à l'adresse <https://www.phillips.com> régissent également la vente aux enchères. Les enchérisseurs sont vivement encouragés à les lire attentivement car elles définissent les relations juridiques entre Phillips, le vendeur, et l'acheteur et décrivent les conditions dans lesquelles les objets sont achetés aux enchères.

A. Avant la vente aux enchères

Catalogues et descriptions des lots

Nos catalogues fournissent des informations sur les lots mis en vente lors de la vente aux enchères et sont disponibles sur notre site web à l'adresse <https://www.phillips.com>. Les descriptions des lots peuvent également être consultés sur l'application Phillips.

Les descriptions des lots peuvent inclure l'historique de propriété d'une œuvre d'art, ainsi que la liste des expositions auxquelles elle a participé et des références bibliographiques où l'œuvre est mentionnée. Bien que nous soyons attentifs au processus de la préparation du catalogue, les références à la provenance, à l'exposition et à la bibliographie peuvent ne pas être exhaustives. Dans certains cas, nous ne pouvons pas divulguer l'identité des propriétaires précédents dans la provenance de l'œuvre, lorsque nous ne sommes pas autorisés à le faire.

Les expositions préalables à la vente aux enchères sont ouvertes au public et gratuites. Les dates et heures sont publiées sur notre site web à l'adresse <https://www.phillips.com>. Nos spécialistes sont disponibles pour donner des conseils et des rapports d'état des lots lors des visites ou sur rendez-vous.

Les estimations préalables à la vente servent de guide aux acheteurs potentiels. Toute enchère se situant dans la fourchette haute et basse de l'estimation devrait, selon nous, avoir une chance de succès. Toutefois, de nombreux lots atteignent des prix inférieurs ou supérieurs aux estimations préalables à la vente. Les estimations préalables à la vente n'incluent pas la Commission de l'acheteur ni la TVA.

Lorsque la mention « **Estimation sur demande** » apparaît, veuillez contacter le département organisant la vente pour de plus amples informations. Les estimations pouvant être sujettes à révision, nous vous conseillons de nous contacter à une date proche de la vente aux enchères afin de les vérifier.

Estimations en d'autres devises

Bien que la vente soit effectuée en euros, les estimations préalables à la vente figurant dans les catalogues de vente aux enchères, peuvent également être indiquées dans d'autres devises. Ces estimations sont approximatives et fournies à titre de courtoisie à nos clients. Les taux de change utilisés sont ceux en vigueur à la dernière date pratique avant la publication du catalogue. Les taux peuvent changer entre la publication du catalogue et la vente aux enchères.

Etat des lots

Nos catalogues ne font référence à l'état de conservation des lots, que dans les descriptions d'œuvres multiples (par exemple, les estampes). Ces références ne constituent toutefois pas une description complète de l'état de conservation du bien. L'absence de référence à l'état de conservation d'un lot dans la description publiée dans le catalogue, n'implique pas que le lot soit exempt de défauts ou d'imperfections.

Pour la commodité de ses clients, Phillips peut fournir des rapports sur l'état de conservation des biens. En préparant ces rapports, nos spécialistes évaluent l'état de conservation d'une manière appropriée à la valeur estimée du bien et à la nature de la vente aux enchères dans laquelle il est proposé. Bien que les rapports d'état de conservation soient préparés honnêtement et avec soin, nos spécialistes ne sont pas des restaurateurs professionnels ou des conservateurs qualifiés. Nous encourageons donc tous les acheteurs potentiels à inspecter les biens lors des expositions préalables à la vente et nous vous recommandons, en particulier dans le cas d'un lot de valeur importante, de faire appel à votre propre restaurateur ou conseiller professionnel pour qu'il vous fasse un rapport sur l'état de conservation du bien avant que vous enchérissiez.

Tout acheteur potentiel de photographies ou d'estampes doit toujours demander un rapport d'état de conservation, car ces biens sont vendus non encadrés, sauf indication contraire dans le rapport d'état de conservation. Si un lot est vendu encadré, Phillips décline toute responsabilité quant à l'état de conservation du cadre. Si nous vendons un lot non encadré, nous serons heureux de recommander à l'acheteur un encadreur professionnel.

Symboles utilisés dans le catalogue

Vous verrez les symboles suivants dans le catalogue.

○ Garantie

Les lots désignés par le symbole O font l'objet d'une garantie de prix minimum. Dans ce cas, Phillips a garanti au vendeur du lot que, quelle que soit l'issue de la vente, le vendeur ne recevra pas moins qu'une somme minimale. Cette garantie peut être fournie uniquement par Phillips ou conjointement avec un tiers.

◆ Garantie d'un tiers

Lorsqu'un prix minimum garanti est convenu, Phillips assume le risque financier qu'un lot soit invendu ou soit vendu à un prix inférieur au prix minimum garanti. Étant donné que les sommes d'argent en jeu peuvent être importantes, Phillips peut choisir de partager la charge de ce risque financier avec un tiers. Le tiers partage le risque en s'engageant avant la vente, généralement moyennant une enchère écrite, à acheter le lot pour un montant convenu, qu'il y ait ou non des enchérisseurs concurrents pour le lot. S'il y a des enchérisseurs concurrents, les tiers garants peuvent également enchérir au-dessus de l'enchère écrite. De cette manière, le tiers garant assume le risque que les enchères n'atteignent pas le montant de la garantie de prix minimum.

En contrepartie de la prise en charge ou du partage de ce risque, Phillips indemnise généralement le tiers. Cette rémunération peut prendre la forme d'une commission fixe ou d'un montant calculé en fonction du prix d'adjudication du lot. Si le tiers garant est l'adjudicataire, Phillips déclare le prix d'achat net de toute rémunération versée au tiers garant.

Divulgence d'un intérêt financier par des tiers

Phillips exige que les tiers garants divulguent leur intérêt financier dans le lot à toute personne qu'ils conseillent. Si vous envisagez d'enchérir sur un lot faisant l'objet d'une garantie de tiers, et que vous êtes conseillé(e) par quelqu'un, ou si vous avez demandé à quelqu'un d'enchérir en votre nom, vous devez impérativement lui demander de confirmer s'il détient ou non un intérêt financier dans le lot.

Δ Bien dans lequel Phillips détient un titre de propriété

Les lots portant ce symbole indiquent que Phillips est propriétaire du lot en tout ou en partie ou que Phillips détient un intérêt économique dans le lot qui équivaut à une participation.

• Sans prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les lots de ce catalogue sont proposés avec un prix de réserve. Le prix de réserve est la valeur confidentielle établie entre Phillips et le vendeur et en dessous de laquelle un lot ne peut être vendu. Le prix de réserve pour chaque lot est généralement fixé à un pourcentage de l'estimation basse et ne dépassera pas l'estimation basse préalable à la vente.

Σ Espèces protégées

Les lots portant ce symbole ont été identifiés au moment du catalogage comme contenant des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou protégées, qui peuvent faire l'objet de restrictions à l'exportation ou à l'importation et qui peuvent nécessiter des autorisations d'exportation et d'importation.

Ж Biens soumis aux droits de douane américains à l'importation

Les lots portant ce symbole indiquent que le bien peut être soumis à des droits de douane supplémentaires lors de son importation aux États-Unis d'Amérique. Voir le paragraphe 12 des conditions de vente.

Calcul du prix d'achat total

Si vous êtes l'adjudicataire d'un lot, le prix d'achat total que vous acquittez comprend les éléments suivants :

Prix d'adjudication

+

TVA et/ou taxe dus en cas d'importation du lot (taux de TVA de 5.5% ou de 20%) sur le prix d'adjudication (le cas échéant)

+

Commission de l'acheteur

+

TVA sur la Commission de l'acheteur

+

Droit de suite (DDS) (le cas échéant)

Le prix d'adjudication : Il s'agit de l'enchère finale la plus élevée que le commissaire-priseur accepte en abaissant son marteau.

Commission de l'acheteur : il s'agit de la commission que Phillips facture au plus offrant et à l'acheteur du lot. La Commission de l'acheteur est calculée sur le prix d'adjudication du lot aux taux suivants, sur une base cumulative :

- 27% HT sur la partie du prix d'adjudication allant jusqu'à 800,000 € inclus ; et
- 21 % HT sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 800,000 € allant jusqu'à 4,000,000 € inclus et
- 14,5 % HT sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 4,000,000 €.

Lorsque la TVA est exigible sur la Commission de l'acheteur, les taux de la Commission de l'acheteur, TVA comprise, sont respectivement de 32,4 % TTC, 25,2 %TTC et 17,4 TTC%.

TVA

La plupart des articles que nous vendons s'inscrivent dans le cadre du régime de la marge français. Cela signifie que la TVA est prélevée au taux de 20 % (ou 5,5 % pour les livres) sur la Commission de l'acheteur et ne sera pas indiquée séparément sur la facture. Les lots relevant du régime de la marge français ne portent pas de symbole TVA.

Lorsque le lot porte le symbole †, ‡ ou Ω, la TVA peut être prélevée sur une base différente. Pour de plus amples informations, y compris sur les modalités de remboursement de la TVA, veuillez consulter le Guide fiscal des ventes aux enchères à Paris sur notre site web.

♠ Droit de suite (DDS)

La législation de certains pays autorise les artistes éligibles ou leurs ayants droit à percevoir une redevance lorsque les œuvres originales de l'artiste sont revendues au prix d'adjudication de 750 € ou plus. Les lots soumis au DDS sont identifiés par le symbole ♠. Le DDS est calculé en pourcentage du prix d'adjudication sur une base cumulative, comme suit, et ajouté au prix d'achat :

Part du prix d'adjudication (en EUR)	Taux
De 0 à 50,000	4%
De 50,000,01 à 200,000	3%
De 200,000,01 à 350,000	1%
De 350,000,01 à 500,000	0.5%
Supérieure à 500,000	0.25%

Le montant total du droit de suite dû résulte de la somme des montants calculés selon les tranches indiquées ci-dessus et ne pourra excéder 12.500 euros pour chaque bien à chaque vente de celui-ci.

Exemple

Pour illustrer les modalités de calcul du prix d'achat, veuillez consulter l'exemple ci-dessous :

Lot vendu sous le régime de la marge français

Prix d'adjudication: € 1.000.000
Commission de l'acheteur incluant la TVA à 20 %. € 309.600

Calculé comme suit

- 27% HT de la première tranche de 800.000 € du prix d'adjudication = 216.000 € + 21% HT sur le solde de 200.000 € = 42.000 €
- Commission de l'acheteur totale = 258.000 €
- TVA de 20% sur la Commission de l'acheteur totale de 258.000 € = 51.600 €

B. LORS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

Enchères

Les enchères peuvent être portées pendant la vente aux enchères, en personne, moyennant un panneau numéroté (« paddle »), par téléphone, ou avant la vente, par une enchère écrite. Une preuve d'identité sur présentation d'une pièce d'identité délivrée par une autorité gouvernementale sera exigée, ainsi qu'une signature originale et un justificatif de domicile récent. Nous pouvons également vous demander de nous fournir une référence bancaire.

En s'inscrivant à la vente et en participant aux enchères, que ce soit en personne, par procuration, par téléphone ou en ligne, les enchérisseurs déclarent, garantissent et attestent que (i) sauf accord contraire expressément convenu avant la vente aux enchères par écrit avec Phillips, ils enchérissent pour leur propre compte et non pour le compte d'autrui (ii) ils s'acquitteront du Prix d'achat avec leurs fonds propres (iii) leur participation à la vente aux enchères et leur paiement du prix d'achat, sont licites et n'enfreignent pas les lois applicables, notamment en matière de sanctions en vigueur, et (iv) les enchères qu'ils ont portées, ou qui ont été portées en leur nom, ne sont pas le fruit d'une entente collusoire ou d'un autre accord anticoncurrentiel et ne constituent pas une violation du droit applicable, des sanctions gouvernementales et d'autres dispositions réglementaires en vigueur, le cas échéant.

Pour les particuliers, les pièces d'identité avec photo délivrées par une autorité gouvernementale qui sont acceptables, incluent un passeport ou un permis de conduire avec photo.

Pour les sociétés, les documents d'identification délivrés par une autorité gouvernementale qui sont acceptables, comprennent un certificat d'immatriculation de la société ou tout autre document équivalent, ainsi que tout document attestant des propriétaires de la société, y compris le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) et les dirigeants.

Les accords entre les enchérisseurs non divulgués, visant à enchérir ou à s'abstenir d'enchérir sur des lots, sont illicites. Veuillez noter que Phillips surveille ses ventes aux enchères afin de s'assurer que les enchères sont transparentes et équitables, et en cas de suspicion de violation de cette exigence, prendra les mesures appropriées.

En personne

Pour enchérir en personne, vous devrez vous inscrire et récupérer un panneau numéroté (« paddle ») avant le début de la vente aux enchères. Les nouveaux clients sont invités à s'inscrire au moins 48 heures avant la vente, afin que nous ayons le temps nécessaire pour traiter leurs informations. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse auxquels le panneau numéroté a été enregistré, et les factures ne peuvent pas être transférées à d'autres noms et adresses. Veuillez à ne pas égarer votre panneau numéroté. En cas de perte, veuillez informer immédiatement un membre du personnel de Phillips. À la fin de la vente aux enchères, veuillez rapporter votre panneau numéroté au service d'inscription.

Par téléphone

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la vente aux enchères en personne, vous pouvez enchérir en direct par téléphone avec un de nos collaborateurs multilingues. Ce service doit être organisé au moins 24 heures avant la vente et est disponible pour les lots dont l'estimation basse préalable à la vente s'élève à 500 € au minimum. Les enchères téléphoniques peuvent être enregistrées. En enchérissant par téléphone, vous

consentez à l'enregistrement de votre conversation. Nous vous recommandons de laisser une enchère maximale, hors Commission de l'acheteur et hors TVA, que nous pourrions exécuter en votre nom, au cas où nous ne parvenons pas à vous joindre par téléphone.

Enchères en ligne

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la vente aux enchères en personne, vous pouvez enchérir en ligne en direct sur notre plateforme d'enchères disponible sur notre site web à l'adresse <https://www.phillips.com>. La salle de vente numérique est optimisée pour fonctionner avec les navigateurs Google Chrome, Firefox, Opera et Internet Explorer. Les clients qui souhaitent accéder à la plateforme avec Safari devront installer Adobe Flash Player. Suivez les liens vers « Ventes aux enchères » et « Salle de vente numérique », puis inscrivez-vous au préalable en cliquant sur « S'inscrire pour enchérir en direct ». Lors de votre première inscription, il vous sera demandé de créer un compte ; par la suite, il vous suffira de vous inscrire à chaque vente. Vous devez vous inscrire au préalable, et au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères, afin d'être approuvé par notre service des enchères. Veuillez noter que les pare-feux d'entreprises peuvent engendrer des difficultés pour les enchérisseurs en ligne.

Enchères par procuration

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la vente aux enchères en personne et ne pouvez pas participer par téléphone, Phillips pourra exécuter des enchères écrites en votre nom par procuration. Un formulaire d'ordre d'achat se trouve en ligne sur notre site web à l'adresse <https://www.phillips.com>. Ce service est gratuit et confidentiel. Les enchères écrites doivent être placées dans la devise de la vente. Notre personnel s'efforcera d'exécuter une enchère par procuration au prix le plus bas possible, en tenant compte du prix de réserve et des autres enchérisseurs. Veuillez toujours indiquer une enchère maximale, hors Commission de l'acheteur et hors TVA. Les enchères illimitées ne seront pas acceptées. Toute enchère par procuration doit être reçue au moins 24 heures avant la vente. Lorsque des enchères par procuration sont identiques, la première reçue prévaudra.

Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et progressent par palier allant jusqu'à 10 %, sous réserve de l'appréciation du commissaire-priseur. Les enchères par procuration qui ne respectent pas les paliers d'enchères fixés ci-dessous peuvent être revues à la baisse au palier d'enchère en-dessous.

De 50 à 1.000 euros	par paliers de 50 euros
De 1.000 à 2.000 euros	par paliers de 100 euros
2.000 à 3.000 euros	par paliers de 200 euros
3.000 à 5.000 euros	par paliers de 200, 500, 800 euros (par exemple 4.200, 4.500 ou 4.800 euros)
5.000 à 10.000 euros	par paliers de 500 euros
10.000 à 20.000 euros	par paliers de 1.000 euros
20.000 à 30.000 euros	par paliers de 2.000 euros
De 30.000 à 50.000 euros	par paliers de 2.000, 5.000, 8.000 euros
De 50.000 à 100.000 euros	par paliers de 5.000 euros
De 100.000 à 200.000 euros	par paliers de 10.000 euros
plus de 200.000 euros	à la discrétion du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur peut modifier les paliers au cours de la vente aux enchères à sa propre discrétion.

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les conditions de vente aux enchères et la garantie d'authenticité pour les ventes à Paris. Tous les enchérisseurs potentiels doivent les lire attentivement. En s'inscrivant à la vente aux enchères, les enchérisseurs acceptent les conditions de vente et la garantie d'authenticité des ventes à Paris. Elles peuvent être modifiées moyennant des annonces publiées dans la salle de vente ou énoncées par le commissaire-priseur.

Annonces faites par les parties intéressées

Dans les situations où une personne autorisée à enchérir sur un lot détient un intérêt direct ou indirect dans le lot, que ce soit en tant que bénéficiaire ou l'exécuteur testamentaire d'une succession qui a consigné le lot, un copropriétaire du lot ou une partie fournissant ou participant à une garantie sur le lot, Phillips fera une annonce dans la salle de vente indiquant que les parties intéressées pourront enchérir sur le lot.

Enchères consécutives et réactives

Le commissaire-priseur peut commencer les enchères sur tout lot en portant une enchère au nom et pour le compte du vendeur. Le commissaire-priseur peut continuer à enchérir pour le compte du vendeur en plaçant des enchères consécutives ou en réponse à des enchères placées par d'autres enchérisseurs, jusqu'au montant mais sans atteindre le montant du prix de réserve.

Lot sans prix de réserve

Si un lot est proposé sans prix de réserve, sauf enchères par procuration déjà concurrentes, généralement le commissaire-priseur ouvrira les enchères à 50 % de l'estimation basse du lot. En l'absence d'une enchère à ce niveau, le commissaire-priseur procédera à rebours à sa discrétion jusqu'à ce qu'une enchère soit reconnue et fera ensuite avancer les enchères à partir de ce montant. Les enchères par procuration sur les lots sans réserve seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutées à environ 50 % de l'estimation basse préalable à la vente ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse préalable à la vente. Si aucune enchère n'est portée sur un lot sans réserve, le commissaire-priseur peut considérer ce lot comme invendu.

C. Après la vente

Paiement

Le paiement est dû immédiatement après la vente aux enchères, sauf si avant la vente, d'autres dispositions ont été convenues par écrit avec Phillips. Des intérêts de retard de paiement seront facturés au taux de 12% par an.

Les paiements doivent être effectués en euros par la partie facturée et peuvent être effectués par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires sont disponibles sur notre site web. Lors du paiement veuillez indiquer le numéro de la facture correspondante.

Le paiement peut également être effectué par carte de crédit pour les factures inférieures ou égales à 30 000 euros par vente aux enchères. Nous acceptons les cartes American Express, Visa, MasterCard et UnionPay (UnionPay pour les transactions en personne uniquement).

Le titre de propriété de chaque lot ne sera pas transféré avant que l'acheteur ait effectué le paiement intégral du prix d'achat, majoré de tout Droit de suite éventuellement dû et de toutes les taxes applicables.

Enlèvement

Une fois que Phillips a reçu le paiement intégral et effectif du prix d'achat du lot et de tout autre montant dû par l'acheteur à Phillips, les lots seront libérés pour enlèvement. Pour enlever les lots payés, les acheteurs (ou leurs représentants autorisés) doivent fournir une preuve d'identité. Les représentants autorisés doivent également apporter une copie d'une lettre signée par l'acheteur les autorisant à procéder à l'enlèvement. Après la vente aux enchères, tous les lots seront transférés dans des installations de stockage d'œuvres d'art hors site. Les informations que vous recevrez après la vente aux enchères confirmeront les détails du lieu de stockage où votre lot sera conservé pour enlèvement. Pour organiser l'enlèvement, veuillez nous contacter à l'adresse ShippingParis@phillips.com

Frais de stockage

Les lots seront conservés gratuitement dans nos installations de stockage hors site pendant trente (30) jours après la vente aux enchères. Au-delà de cette période de 30 jours, des frais de stockage et des frais de remise des biens s'appliqueront à tous les lots qui n'auront pas été enlevés. Les informations concernant des frais de stockage applicables vous seront communiquées après la vente aux enchères.

Perte ou dommage

Il est rappelé aux acheteurs que pendant une période maximale de sept (7) jours suivant la vente aux enchères, Phillips assumera la responsabilité en cas de perte ou de dommage physique subi par les lots.

Transport et expédition

Afin de faciliter l'emballage, la manutention et l'expédition des biens achetés chez Phillips, nous nous coordonnerons avec les agents de transport que vous avez mandatés. Veuillez consulter le paragraphe 7 des conditions de vente pour plus d'informations. Nous ne fournissons pas directement de services d'emballage, de manutention ou d'expédition.

Licences d'exportation et d'importation

Avant d'encherir sur un bien, il est conseillé aux enchérisseurs potentiels de se renseigner de manière indépendante, pour savoir si une autorisation est nécessaire afin d'exporter le bien depuis la France ou l'Union européenne, ou afin de l'importer dans un autre pays. Il incombe exclusivement à l'acheteur de se conformer à toutes les lois sur les importations et exportations et d'obtenir toutes les licences ou tous les permis nécessaires. Le refus d'une licence ou d'un permis requis, ou tout retard dans l'obtention de ces documents, ne justifiera pas l'annulation de la vente ou tout retard pour effectuer le paiement intégral du lot.

Les acheteurs doivent noter que l'exportation d'articles proposés à la vente aux enchères vers certains pays (y compris la Russie et la Biélorussie) peut être interdite en vertu de sanctions gouvernementales et d'autres mesures réglementaires en vigueur à un moment donné. Veuillez contacter le département organisant la vente aux enchères pour plus de précisions.

Espèces menacées

Les articles fabriqués à partir des espèces protégées de la flore ou de la faune, ou incorporant de telles espèces, tels que le corail, le crocodile, l'ivoire, les os de baleine, le bois de rose brésilien, la corne de rhinocéros ou l'écaille de tortue, indépendamment de leur âge, de leur pourcentage ou de leur valeur, peuvent nécessiter une licence ou un certificat avant l'exportation et des licences ou des certificats supplémentaires lors de l'importation aux États-Unis ou dans tout pays situé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne (UE). Veuillez noter que l'obtention d'une licence ou d'un certificat d'exportation ne garantit pas l'obtention d'une licence ou d'un certificat d'importation dans un autre pays, et vice versa. Nous recommandons aux enchérisseurs potentiels de vérifier auprès de leur autorité gouvernementale, les exigences en matière d'importation de faune et flore avant de porter une enchère. Il incombe exclusivement à l'acheteur d'obtenir toutes les licences ou les certificats d'exportation ou d'importation nécessaires, ainsi que tout autre document exigé. Veuillez noter que les États-Unis interdisent l'importation de tout article contenant de l'ivoire d'éléphant d'Afrique. L'ivoire d'éléphant d'Asie ne peut être importé aux États-Unis que s'il est accompagné d'une analyse scientifique indépendante concernant le continent d'origine et de l'attestation que l'objet a plus de 100 ans. Nous n'avons obtenu d'analyse scientifique sur aucun lot avant la vente et ne pouvons pas indiquer si l'ivoire d'éléphant présent dans un lot provient d'un éléphant d'Afrique ou d'Asie. Les acheteurs achètent ces lots à leurs propres risques et sont responsables des coûts liés à l'obtention de toute analyse scientifique ou de tout autre rapport requis dans le cadre de leur projet d'importation de ces biens aux États-Unis ou ailleurs.

En ce qui concerne les objets contenant des espèces menacées autres que l'ivoire d'éléphant, l'importateur aux États-Unis doit fournir des preuves documentées de l'identification de l'espèce et de l'âge de l'objet, afin de démontrer que l'objet peut être considéré comme une antiquité. Pour ce faire, l'acheteur devra obtenir une évaluation indépendante certifiant les espèces menacées présentes dans l'objet et attestant que l'objet n'a pas moins de 100 ans. Un acheteur potentiel qui envisage d'importer un objet aux États-Unis ne peut pas s'appuyer sur le catalogue de Phillips pour déterminer les espèces menacées présentes dans l'objet ou pour établir l'âge de l'objet, et doit consulter un expert indépendant qualifié, avant de porter une enchère sur le lot. Veuillez noter que les lots contenant des espèces de flore ou de faune potentiellement réglementées, sont indiqués pour la commodité de nos clients.

Données personnelles

Notre politique de confidentialité est disponible à l'adresse <https://phillips.com> ou en envoyant un courriel à l'adresse dataprotection@phillips.com. Elle définit (i) les types de données à caractère personnel que nous collectons ou sommes susceptibles de collecter et traiter ; (ii) les finalités pour lesquelles nous traiterons ou pourrons traiter vos données à caractère personnel ; (iii) les bases juridiques sur lesquelles nous nous appuyons pour traiter vos données à caractère personnel ; (iv) vos droits en ce qui concerne notre traitement de vos données à caractère personnel ; et (v) diverses autres informations exigées par les lois applicables.

Les locaux, les salles de ventes et les lieux d'exposition de Phillips font l'objet d'une surveillance vidéo CCTV et d'enregistrements à des fins de sécurité, de service à la clientèle et de contrôle des enchères. Les ventes aux enchères de Phillips seront filmées en vue d'une diffusion simultanée en direct sur les sites web et les applications de Phillips et de tiers.

Paris Auctions - Buyer's Guide

Effective as of 16 November 2023

The following pages are designed to offer you information on how to buy at auction at Phillips in Paris. Our staff will be happy to assist you. The Paris Auction Conditions of Sale and Authorship Warranty published on our website at <https://www.phillips.com> also govern the auction. Bidders are strongly encouraged to read them as they outline the legal relationship between Phillips, the seller and the buyer and describe the terms upon which items are bought at auction.

A.. Before The Auction

Catalogues & Catalogue Entries

Our catalogues provide information on the lots for sale at the auction and are available on our website at <https://www.phillips.com>. Lot details can also be viewed on the Phillips App..

Catalogue entries may include the history of ownership of a work of art, as well as the exhibition history of the property and references to the work in art publications. While we are careful in the cataloguing process, provenance, exhibition and literature references may not be exhaustive. In some cases, we may not disclose the identity of previous owners where we are not authorised to do so.

Pre-auction viewings are open to the public and free of charge. The dates and times are published on our website at <https://www.phillips.com>. Our specialists are available to give advice and condition reports at viewings or by appointment.

Pre-sale estimates are intended as a guide for prospective buyers. Any bid within the high and low estimate range should, in our opinion, offer a chance of success. However, many lots achieve prices below or above the pre-sale estimates. Pre-sale estimates do not include the Buyer's Premium or VAT.

Where **'Estimate on Request'** appears, please contact the specialist department for further information. As estimates can be subject to revision, we suggest contacting us closer to the time of the auction.

Estimates in non-local currencies

Although the sale is conducted in euros, the pre-sale estimates in the auction catalogues may also be printed in other currencies. These estimates are approximate and provided as a courtesy to our clients. The exchange rates used are those applying on the last practical date before publishing the catalogue. The rates may have changed between the time of publishing the catalogue and the auction.

Condition

Our catalogues include references to condition only in the descriptions of multiple works (e.g., prints). Such references, though, do not amount to a full description of condition. The absence of reference to the condition of a lot in the catalogue entry does not imply that the lot is free from faults or imperfections.

Solely as a convenience to clients, Phillips may provide condition reports. In preparing such reports, our specialists assess the condition in a manner appropriate to the

estimated value of the property and the nature of the auction in which it is included. While condition reports are prepared honestly and carefully, our staff are not professional restorers or trained conservators. We therefore encourage all prospective buyers to inspect the property at the pre-sale exhibitions and recommend, particularly in the case of any lot of significant value, that you retain your own restorer or professional advisor to report to you on the property's condition prior to bidding.

Any prospective buyer of photographs or prints should always request a condition report because all such property is sold unframed, unless otherwise indicated in the condition report. If a lot is sold framed, Phillips accepts no liability for the condition of the frame. If we sell any lot unframed, we will be pleased to refer the purchaser to a professional framer.

Symbols used in the catalogue

You may see the following symbols referenced in the catalogue.

○ Guaranteed Property

Lots designated with the symbol ○ are the subject of a minimum price guarantee. In such cases Phillips has guaranteed to the seller of the lot that regardless of the outcome of the sale the seller shall receive no less than a minimum sum. This guarantee may be provided solely by Phillips or jointly with a third party.

◆ Third Party Guarantee

Where Phillips has agreed to a minimum price guarantee it assumes the financial risk of a lot failing to sell or selling for less than the minimum price guarantee. Because the sums involved can be significant Phillips may choose to share the burden of that financial risk with a third party. The third party shares the risk by committing in advance of the sale, usually by way of a written bid, to buy the lot for an agreed amount whether or not there are competing bidders for the lot. If there are competing bidders third party guarantors may also bid above any written bid. In this way the third-party guarantor assumes the risk of the bidding not reaching the amount of the minimum price guarantee.

In return for underwriting or sharing this risk Phillips will usually compensate the third party. The compensation may be in the form of a fixed fee or an amount calculated by reference to the hammer price of the lot. If the third-party guarantor is the successful bidder Phillips will report the purchase price net of any fees paid to the third-party guarantor.

Disclosure of financial interest by third parties

Phillips requires third party guarantors to disclose their financial interest in the lot to anyone whom they are advising. If you are contemplating bidding on a lot which is the subject of a third party guarantee and you are being advised by someone or if you have asked someone to bid on your behalf you should always ask them to confirm whether or not they have a financial interest in the lot.

△ Property in which Phillips has an Ownership Interest

Lots with this symbol indicate that Phillips owns the lot in whole or in part or has an economic interest in the lot equivalent to an ownership interest.

• No Reserve

Unless indicated by a •, all lots in this catalogue are offered subject to a reserve. A reserve is the confidential value established between Phillips and the seller and below which a lot may not be sold. The reserve for each lot is generally set at a percentage of the low estimate and will not exceed the low pre-sale estimate.

∑ Endangered Species

Lots with this symbol have been identified at the time of cataloguing as containing endangered or other protected species of wildlife which may be subject to restrictions regarding export or import and which may require permits for export as well as import.

⌘ Property Subject to US Import Tariffs

Lots with this symbol indicate that the Property may be subject to additional tariffs upon importation into the United States of America. See paragraph 12 of the Conditions of Sale.

Calculating the Total Purchase Price

If you are the successful bidder on a Lot, the total purchase price you pay is made up of the following elements:

Hammer Price

+

VAT and/or tax due upon importation of the lot (VAT rate of 5.5% or 20%) on the Hammer Price (if applicable)

+

Buyer's Premium

+

VAT on Buyer's Premium (if applicable)

+

Artist's Resale Royalty (ARR) (if applicable)

The Hammer Price: This is the final, highest bid which the auctioneer accepts by bringing down the auctioneer's hammer.

Buyer's Premium: This is the commission Phillips charges the successful highest bidder and buyer of the lot. The Buyer's Premium is calculated on the hammer price of the lot at the following rates on a cumulative basis:

- 27% on the portion of the hammer price up to and including €800,000; and
- 21% on the portion of the hammer price above €800,000 up to and including €4,000,000 and
- 14.5% on the portion of the hammer price above €4,000,000.

Where VAT is payable on the Buyer's Premium the VAT inclusive Buyer's Premium rates are 32.4%, 25.2 % and 17.4% respectively.

VAT

Most items we sell are sold under French Margin Scheme rules. This means that VAT is charged at 20% (or 5.5% for books) on the Buyer's Premium and will not be shown separately on the invoice. French Margin Scheme lots have no VAT symbol.

Where the lot has a †, ‡ or Ω symbol against it, VAT may be charged on a different basis. For full details, including how to claim VAT refunds, please see the Paris Auction Tax Guide on our website.

♠ Artist's Resale Royalty (ARR)

The laws in certain countries entitle qualifying artists or their estates to a royalty when the artist's works are re-sold for a hammer price of EUR 750 or more. Lots subject to ARR are marked with the symbol ♠. The ARR is calculated as a percentage of the hammer price on a cumulative basis as follows, and is payable as part of the purchase price:

Portion of the Hammer Price (in EUR) Royalty Rate

From 0 to 50,000	4%
From 50,000.01 to 200,000	3%
From 200,000.01 to 350,000	1%
From 350,000.01 to 500,000	0.5%
Exceeding 500,000	0.25%

The total charge for ARR on any single lot cannot exceed Euros 12,500.

Example

To illustrate how the purchase price is calculated, please see the below example:

French Margin Scheme lot

Hammer Price: € 1,000,000
Buyer's Premium including VAT @20% € 309,600:

Calculated as follows:

- 27% of the first € 800,000 of the hammer price = € 216,000 +
- 21% on the balance of € 200,000 = € 42,000
- Total BP = € 258,000
- VAT @ 20% on the total BP of € 258,000 = € 51,600

B. AT THE AUCTION

Bidding

Bids may be executed during the auction in person, by paddle or by telephone or prior to the sale in writing by absentee bid. Proof of identity in the form of government-issued identification will be required, as will an original signature and recent proof of address. We may also require that you furnish us with a bank reference.

By registering and participating in the auction, whether in person, by absentee bid, on the telephone or online, bidders represent, warrant and confirm that (i) unless otherwise expressly agreed in writing with Phillips prior to the auction, they are bidding on their own behalf and not on behalf of anyone else (ii) they will be paying the Purchase Price from their own funds (iii) that their participation in the auction and payment of the Purchase Price is lawful and shall not breach any applicable sanctions laws, and (iv) any bids placed by them, or on their behalf, are not the product of any collusive or other anti-competitive agreement and are not otherwise in breach of any applicable law, Government sanctions and other regulatory measures in force from time to time.

For individuals, acceptable forms of government issued photo identification include a passport or photo driving licence.

For companies, acceptable forms of government issued identification include a certificate of incorporation or similar as well as proof of owners (including ultimate beneficial owner) and directors.

Undisclosed agreements between bidders to bid or abstain from bidding on lots are illegal. Please note that Phillips monitors its sales and bidding records to ensure that bidding is transparent and fair and will take appropriate action in the event of any suspected breach of this requirement.

In Person

To bid in person, you will need to register for and collect a paddle before the auction begins. New clients are encouraged to register at least 48 hours in advance of a sale to allow sufficient time for us to process your information. All lots sold will be invoiced to the name and address to which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. Please do not misplace your paddle. In the event you lose it, inform a Phillips staff member immediately. At the end of the auction, please return your paddle to the registration desk.

By Telephone

If you cannot attend the auction, you may bid live on the telephone with one of our multilingual staff members. This service must be arranged at least 24 hours in advance of the sale and is available for lots whose low pre-sale estimate is at least € 500. Telephone bids may be recorded. By bidding on the telephone, you consent to the recording of your conversation. We suggest that you leave a maximum bid, excluding the Buyer's Premium and VAT, which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone.

Online Bidding

If you cannot attend the auction in person, you may bid online on our online live bidding platform available on our website at <https://www.phillips.com>. The digital saleroom is optimised to run on Google Chrome, Firefox, Opera and Internet Explorer browsers. Clients who wish to run the platform on Safari will need to install Adobe Flash Player. Follow the links to 'Auctions' and 'Digital Saleroom' and then pre-register by clicking on 'Register to Bid Live.' The first time you register you will be required to create an account; thereafter you will only need to register for each sale. You must pre-register at least 24 hours before the start of the auction in order to be approved by our bid department. Please note that corporate firewalls may cause difficulties for online bidders.

Absentee Bids

If you are unable to attend the auction and cannot participate by telephone, Phillips will be happy to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found on our website at <https://www.phillips.com>. This service is free and confidential. Bids must be placed in the currency of the sale. Our staff will attempt to execute an absentee bid at the lowest possible price taking into account the reserve and other bidders. Always indicate a maximum bid, excluding the Buyer's Premium and VAT. Unlimited bids will not be accepted. Any absentee bid must be received at least 24 hours in advance of the sale. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence.

Bidding Increments

Bidding generally opens below the low estimate and advances in increments of up to 10%, subject to the auctioneer's discretion. Absentee bids that do not conform to the increments set below may be lowered to the next bidding increment.

€ 50 to € 1,000	by € 50s
€ 1,000 to € 2,000	by € 100s
€ 2,000 to € 3,000	by € 200s
€ 3,000 to € 5,000	by € 200s, 500, 800 (e.g. € 4,200, 4,500, 4,800)
€ 5,000 to € 10,000	by € 500s
€ 10,000 to € 20,000	by € 1,000s
€ 20,000 to € 30,000	by € 2,000s
€ 30,000 to € 50,000	by € 2,000s, 5,000, 8,000
€ 50,000 to € 100,000	by € 5,000s
€ 100,000 to € 200,000	by € 10,000s
above € 200,000	at the auctioneer's discretion

The auctioneer may vary the increments during the course of the auction at his or her own discretion.

Conditions of Sale

As noted above, the auction is governed by the Paris Auction Conditions of Sale and Authorship Warranty. All prospective bidders should read them carefully. By registering for the Auction bidders accept the Paris Auction Conditions of Sale and Authorship Warranty. They may be amended by saleroom notices or Auctioneer's announcements.

Interested Parties Announcement

In situations where a person allowed to bid on a lot has a direct or indirect interest in such lot, such as the beneficiary or executor of an estate selling the lot, a joint owner of the lot or a party providing or participating in a guarantee on the lot, Phillips will make an announcement in the saleroom that interested parties may bid on the lot.

Consecutive and Responsive Bidding

The auctioneer may open the bidding on any lot by placing a bid on behalf of the seller. The auctioneer may further bid on behalf of the seller up to but excluding the reserve price by placing consecutive bids or bids in response to other bidders.

No Reserve Lots

If a lot is offered without reserve, unless there are already competing absentee bids, the auctioneer will generally open the bidding at 50% of the lot's low pre-sale estimate. In the absence of a bid at that level, the auctioneer will proceed backwards at his or her discretion until a bid is recognised and will then advance the bidding from that amount. Absentee bids on no reserve lots will, in the absence of a higher bid, be executed at approximately 50% of the low pre-sale estimate or at the amount of the bid if it is less than 50% of the low pre-sale estimate. If there is no bid whatsoever on a no reserve lot, the auctioneer may deem such lot unsold.

C. After the Auction

Payment

Payment is due immediately following the auction, unless other arrangements have been agreed with Phillips in writing in advance of the sale. Interest will be charged on late payment at the rate of 12% per annum.

Payments must be made by the invoiced party in euros and may be sent by wire transfer. Our account details are available on our website. Please reference the relevant invoice number when making payment.

Alternatively, payment can be made by credit card, for invoices of € 30,000 or less per auction. We accept American Express, Visa, MasterCard and UnionPay (UnionPay for in person transactions only).

Title to each lot will not pass until the buyer has made full payment of the Purchase Price plus any applicable Artist Resale Royalty and all applicable taxes.

Collection

Once Phillips has received full and cleared payment of the total purchase price for the lot and any other amounts the buyer owes to Phillips, lots will be released for collection. To collect paid for lots buyers (or their authorised representatives) must provide proof of identity. Authorised representatives should also bring a copy of a letter signed by the buyer authorising them to collect. After the auction, all lots will be transferred to offsite art storage facilities. The information you receive after the auction will confirm details of the storage facility where your lot is held for collection. Please contact us at ShippingParis@phillips.com to make arrangements for collection.

Storage Charges

Lots will be held for collection from our offsite storage facilities for thirty (30) days after the auction free of charge. Storage charges and property release fees will apply after this 30-day period for any lots which have not been collected. Details of the applicable storage charges will be confirmed to you in the buyer information pack you will receive after the auction.

Loss or Damage

Buyers are reminded that Phillips accepts liability for physical loss or damage to lots for a maximum of seven (7) days following the auction.

Transport and Shipping

We will coordinate with shipping agents instructed by you in order to facilitate the packing, handling and shipping of property purchased at Phillips. Please refer to Paragraph 7 of the Conditions of Sale for more information. We do not provide packing, handling or shipping services directly.

Export and Import Licences

Before bidding for any property, prospective bidders are advised to make independent enquiries as to whether a licence is required to export the property from France or the European Union or to import it into another country. It is the buyer's sole responsibility to comply with all import and export laws and to obtain any necessary licences or permits. The denial of any required licence or permit or any delay in obtaining such documentation will not justify the cancellation of the sale or any delay in making full payment for the lot.

Buyers should note that the export of items offered for sale in the Auction to certain countries (including Russia and Belarus) may be prohibited pursuant to Government sanctions and other regulatory measures in force from time to time. Please contact the department organising the Auction for further details.

Endangered Species

Items made of or incorporating endangered plant or animal material, such as coral, crocodile, ivory, whalebone, Brazilian rosewood, rhinoceros horn or tortoiseshell, irrespective of age, percentage or value, may require a licence or certificate prior to exportation and additional licences or certificates upon importation to the US or to any country within or outside the European Union (EU). Please note that the ability to obtain an export licence or certificate does not ensure the ability to obtain an import licence or certificate in another country, and vice versa. We suggest that prospective bidders check with their own government regarding wildlife import requirements prior to placing a bid. It is the buyer's sole responsibility to obtain any necessary export or import licences or certificates as well as any other required documentation. Please note that the US prohibits the importation of any item containing African elephant ivory. Asian elephant ivory may be imported into the US only if accompanied by independent scientific analysis regarding continent of origin and confirmation the object is more than 100 years old. We have not obtained a scientific analysis on any lot prior to sale and cannot indicate whether elephant ivory in a particular lot is African or Asian elephant. Buyers purchase these lots at their own risk and will be responsible for the costs of obtaining any scientific analysis or other report required in connection with their proposed import of such property into the US or elsewhere.

With regard to any item containing endangered species other than elephant ivory, an importer into the US must provide documented evidence of the species identification and age of an object in order to demonstrate that the object qualifies as an antique. This will require the buyer to obtain an independent appraisal certifying the species of endangered material on the object and certifying that the object is not less than 100 years of age. A prospective buyer planning to import an object into the US may not rely on Phillips cataloguing to establish the species of endangered material on the object or to establish the age of the object and must consult with a qualified independent appraiser prior to placing a bid on the lot. Please note that lots containing potentially regulated plant or animal material are marked as a convenience to our clients.

Privacy

Our Privacy Policy is available at <https://phillips.com> or by emailing dataprotection@phillips.com and sets out: (i) the types of personal data we will or may collect and process; (ii) the purposes for which we will or may process your personal data; (iii) the lawful bases we rely on when processing your personal data; (iv) your rights in respect of our processing of your personal data; and (v) various other information as required by applicable laws.

Phillips' premises, sale, and exhibition venues are subject to CCTV video surveillance and recording for security, client service and bid monitoring purposes. Phillips' auctions will be filmed for simultaneous live broadcast on Phillips' and third-party websites and applications.